



PARTICIPEZ AU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

Les candidatures pour participer au Conseil consultatif citoyen sont ouvertes jusqu'au 20 septembre 2026. Le Conseil consultatif citoyen est une instance de dialogue, de réflexion et de propositions associant les habitants à la vie publique locale. Il sera composé de 72 citoyens répartis en 4 collèges.

Publié le 08 juillet 2026

Le Conseil consultatif citoyen est un outil de démocratie locale pour associer les habitants à la prise de décision.

Son assemblée sera constituée de 72 membres et ses 4 collèges représenteront la diversité de la population. Les membres siégeront pour 3 ans, ils seront volontaires ou désignés (selon les collèges) et la parité de l'assemblée sera recherchée. Le conseil se réunira pour **5 réunions plénières par an, le samedi matin de 9h à 12h.**

Il pourra être saisi par les élus pour travailler sur certains sujets, mais les collèges pourront aussi travailler sur les thèmes qu'ils souhaitent.

Les candidatures sont ouvertes **en ligne vendredi 10 juillet 2026** pour les 4 collèges : des Jeunes millavois, des citoyens, des Relais de quartier et des acteurs de la vie associative. Elles sont ouvertes jusqu'au 20 septembre 2026.

Candidature en ligne ou en papier à la mairie

Les candidatures se font en ligne :

[Le Conseil Consultatif Citoyen - Ville de Millau](#)

ou en remplissant un formulaire à l'accueil de la Mairie, (17 avenue de la République du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30)

Les membres du conseil consultatif citoyen exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. La mission est totalement bénévole. Il sera demandé aux membres de signer une charte d'engagement afin notamment d'inscrire leurs actions dans le respect de principes déontologiques.



Les candidatures seront étudiées après le 20 septembre. La séance d'investiture du Conseil consultatif citoyen aura lieu le samedi 10 octobre 2026 matin.

Les objectifs du conseil consultatif citoyen

- > Installer un espace de travail continu et structuré.
- > Associer les habitants et les forces vives du territoire à l'élaboration et la mise en œuvre concrète de projets.
- > Permettre aux citoyens d'œuvrer pour et dans l'intérêt général de la ville, des quartiers et de ses habitants.
- > Sensibiliser les habitants à l'exercice du civisme et de la démocratie locale tout en encourageant le respect des règles.

✓ Collège des jeunes millavois

il est composé de 10 membres de moins de 26 ans

- > 4 lycéens
- > 6 étudiants ou jeunes en formation

MODALITÉS : Appel à candidatures dans les établissements d'enseignement et de formation et d'accompagnement des jeunes.

[Je candidate](#)

✓ Collège des citoyens

Il est composé de 25 membres

- > 17 tirées au sort sur les listes électorales.

MODALITÉS : 1 citoyen tiré au sort par bureau de vote

[Consultez la carte des bureaux de vote](#)

- > 8 issus de citoyens ayant fait acte de candidature.

MODALITÉS : désignés parmi ceux ayant fait acte de candidature.

[Je candidate](#) 

✓ collège des relais de quartier

Il est composé de 21 membres.

- > 17 représentants de quartier (1 citoyen par bureau de vote)
- > 4 représentants pour les hameaux : Le Monna, Massebiau, Le Larzac, Saint-Germain/Soulombres)

Le relai de quartier est une personne bénévole ressource pour favoriser l'expression collective des besoins des habitants de son quartier. Il s'engage en signant

[la charte du relai de quartier.](#)

https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/3_Association_citoyennet%C3%A9/conseil_consultatif_citoyen/Charte_des_relais_de_quartier_pdf_replissable.pdf

MODALITÉS : désignés par les élus sur appel à candidatures.

- > [Consultez la carte des bureaux de vote](#)

[Je candidate](#) 

Il est composé de 16 membres.

- > 8 représentants associatifs
- > 8 acteurs économiques, agricoles, socioprofessionnels

Les représentants économiques sont désignés parmi les structures compétentes.

MODALITÉS: les représentants associatifs sont désignés parmi ceux ayant fait acte de candidature.

[Je candidate](#) 



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30